

« Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps. »

Anonyme.

La lettre du Maire

Chères Germinoises, Chers Germinois, Mes Chers Administrés,

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous une excellente année 2016, la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets.

Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour la nouvelle année, permettez-moi de revenir à l'année 2015.

En premier lieu, je ne peux passer sous silence le drame que notre pays a vécu ces derniers mois, attaqué, blessé, meurtri aux racines mêmes du fondement de ses grandes valeurs que sont « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Je veux ici avoir une pensée pour les victimes et leurs proches, et honorer les défenseurs des droits. Je pense bien évidemment aux forces de l'ordre, nos policiers et nos gendarmes, aux pompiers, aux urgentistes, aux secouristes.

Face à de tels actes barbares, nous devons plus que jamais nous unir pour défendre la démocratie et ses valeurs.

En deuxième lieu, je souhaite vous parler du travail réalisé par l'équipe municipale pendant l'année 2015. Il s'est agi avant tout d'un travail préparatoire à la réalisation de nos différents projets (appel d'offres, demande de subventions, études....)

Vous nous avez confié la gestion de la commune et nous nous sommes engagés à la gérer raisonnablement, et notamment à effectuer des investissements adaptés à nos finances, à demander des subventions publiques pour tous les projets, à ne pas augmenter les impôts.

Cet engagement nous amène à opérer des choix compte tenu de l'évolution du contexte dans lequel nous devons travailler.

Ce que je vais vous dire n'est pas un scoop : Les caisses de l'Etat sont vides et ce dernier se désinvestit auprès des collectivités locales.

En 2015, la commune a noté une baisse notable des dotations de l'Etat et cette baisse va s'accentuer dans les deux prochaines années.

Cette baisse frappe toutes les collectivités territoriales, y compris le Département et la Région qui, de leur côté, n'ont d'autre choix que de réduire le soutien financier qu'ils apportaient aux communes par le biais des subventions.

J'ai pris soin dans une des gazettes de vous présenter de façon détaillée les comptes de la commune.

En section de fonctionnement, nous arrivons à couvrir nos charges par nos recettes et nous dégageons un excédent mais à ce jour, notre réserve financière qui est d'environ 540 000 euros est insuffisante pour financer tous nos investissements et il n'est pas prudent compte-tenu des restrictions budgétaires de nous en démunir totalement.

Si nous voulons rester en capacité d'investir dans des équipements nécessaires ou tout simplement pouvoir rénover plusieurs de nos rues et de nos bâtiments communaux, il va falloir dégager des économies et trouver de nouvelle source de financement.

D'ores et déjà, pour chaque projet, nous présentons des demandes de subvention. Je sais que certains d'entre vous se languissent de ne pas voir les projets se réaliser au plus vite mais l'enjeu est important et la patience donc nécessaire.

C'est ainsi, qu'en matière d'éclairage public, nous avons pu faire remplacer 80 ballons fluorescents par des leds avec une aide du SIRLO d'un montant de 23 645 euros. Cet investissement permettra au surplus une économie d'énergie de l'ordre 30 % à 40 %.

Nous allons être aussi subventionnés à hauteur de :

- 10 000 euros pour les travaux de la toiture de l'ancienne salle des fêtes (merci à notre Sénateur Vincent EBLE). Nous en profiterons pour faire des travaux d'isolation avec de l'aide du SDESM.
- 3000 euros pour le panneau d'information (Merci à Notre Député Jean-François COPE),
- 34 325 euros pour la reprise en sous-œuvre de la dernière partie de l'école. Nous attendons une réponse de subvention pour les abris-bus.

En 2015, la commune a réalisé son agenda d'accessibilité programmé pour l'accessibilité handicapée. Celui-ci a été validé par la préfecture. La commune doit se mettre en conformité avec les nouvelles normes en réalisant des travaux par tranche sur les trois prochaines années.

Le nouveau site internet de la commune a été mis en service le 24 décembre dernier.

J'espère qu'il vous plaira.

Les travaux de la salle des mariages sont terminés.

Avant de vous parler des projets 2016, je souhaite revenir sur toutes les animations qui ont eu lieu dans notre village au cours de l'année 2015.

Notre commune a été festive, conviviale et accueillante ; voilà le retour qui m'a été fait et cela fait plaisir. Merci aux élus, aux membres des associations, aux bénévoles qui se sont impliqués dans toutes ces animations.

Faisons en sorte que 2016 soit tout aussi animée.

Nos projets 2016:

Nous allons réaliser tous les travaux pour lesquels nous sommes subventionnés.

Des travaux dans la cour de l'école des primaires vont être effectués pour la sécurité des enfants. Lorsque l'école de la Pinède a été construite en 1987, des arbres ont été plantés dans la cour. Leurs racines ont endommagé le revêtement de la cour en soulevant le bitume et les pavés, provoquant des trous et bosses.

Le stationnement de la rue Saint Fiacre va être réorganisé. Comme cela a été vu avec les riverains, un pré-marquage sera fait à titre expérimental.

Nous allons continuer à travailler sur le projet de voierie de l'allée des Noyers et le ravalement de la façade de l'Eglise.

Concernant l'allée des noyers, un projet a été établi. L'enveloppe est d'environ 500 000 euros pour un projet de base.

Concernant la façade de l'Eglise, un mécénat va être mis en place avec la fondation du patrimoine pour récupérer des fonds.

Ces deux projets feront l'objet de demande de subvention auprès du département et de la région. Toutefois, en raison du changement de majorité né des dernières élections la politique de subvention va être redéfinie et nous n'avons à ce jour que peu de visibilité.

Sur 2016, et ce sera le dernier point que j'évoquerai, nous allons poursuivre l'élaboration du plan local d'urbanisme qui doit être finalisé avant le mois d'avril 2017.

Je sais le sujet sensible puisque courant août, devant la mairie, devant mon domicile aussi, à plusieurs reprises, il a été inscrit à la craie « non aux logements sociaux, vive Germigny ». S'exprimer est une bonne chose. Avoir le courage de ses opinions devrait en être une autre.

Je vais saisir cette occasion pour vous expliquer la problématique que rencontre notre commune.

La loi ALLUR nous a conduits à nous engager dans l'adoption d'un plan local d'urbanisme. En général, une commune met trois à cinq ans pour réaliser ce document. Nous ne disposerons que de 24 mois ; ce qui est court.

La volonté des élus est de préserver le patrimoine naturel rural et agricole de la commune mais nous ne pourrons nous opposer à une densification de la population. La loi l'exige et toutes les nouvelles réglementations vont en ce sens.

Nous souhaitons nous attacher au scénario minimum d'urbanisation exigé par le schéma directeur régional d'Ile de France (SDRIF), à savoir une augmentation de 10 % de la population à l'horizon 2030: ce qui représente la construction d'environ 58 logements.

Notre village au dernier recensement qui a été effectué début 2015 compte 1 364 habitants pour 610 habitations.

Notre population évolue.

En 2015, la commune a délivré 39 certificats d'urbanisme, documents demandés dans le cadre des ventes immobilières.

Beaucoup de maisons précédemment vides ou occupées par des couples retraités ou des personnes seules ont été achetées par des jeunes couples avec enfants ;ce qui est d'ailleurs important pour la vie de notre village.

Il faut avoir conscience que nous nous approchons du seuil de 1 500 habitants, ce qui nous obligera le moment venu à avoir 20 % de notre parc immobilier consacré au logement social.

A ce jour, nous ne disposons d'aucun logement social.

Je sais que la chose n'est pas plaisante à entendre mais je tiens à être honnête avec vous et je n'entends pas pratiquer la politique de l'autruche.

Lors de notre dernière réunion avec les personnes publiques associées pour l'élaboration du PLU qui a eu lieu début décembre, la question a été posée :

Devons-nous dès à présent anticiper cette échéance en réservant une partie de nos 58 futurs logements à du logement social ou devons nous rester passif et subir la situation lorsqu'elle se présentera.

Car dès le seuil franchi, il nous faudra recevoir une population supplémentaire encore plus importante sans avoir en face les équipements nécessaires pour l'accueillir.

Le débat est ouvert et aucune solution n'est arrêtée. Nous allons devoir mener une réflexion et être conscient du choix que nous allons opérer.

Le 11 février prochain, tous les germinois vont être invités à la première réunion publique au cours de laquelle vous sera présenté le projet d'aménagement et de développement durable et où chacun pourra argumenter.

Mes Chers collègues, une tâche importante nous attend.

Je tenais de nouveau à vous remercier pour votre engagement, votre motivation et votre soutien.

Enfin, je tiens à remercier le personnel communal pour son investissement au service de la commune et la qualité de son travail.

Pardonnez-moi d'avoir été un peu longue mais il me tenait à cœur de vous présenter tous ces éléments.

Excellente année 2016 et que la France connaisse une année paisible.

Merci







Les voeux du Maire furent suivis par le verre de l'amitié et la traditionnelle galette.

Pour la seconde année consécutive, les galettes cachaient des fèves en porcelaine, peintes à la main, spécialement créées pour cette occasion; cette année, le portrait de J.B.

Bossuet en était le thème.





Réunion publique Plan local d'urbanisme Plan LL U.

Concertation pour l'établissement du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)



jeudi 11 février 2016 à 20h30 salle des fêtes, allée des Noyers

www.germignyleveque.fr

Sommaire lettre du maire 2 à 6 PLU 7 mairie 8 infos utiles 9 travaux 10 et 11 CASS 12 comm.et infos 13 ça s'est passé 14 à 17 terroir 18 et 19

Mairie

7, allée de l'Eglise 77910 Germigny-L'évêque tel: 01 64 33 01 89

fax: 01 64 33 86 66



mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

	matin	après-midi
lundi	XXX	16h à 18h30
mardi	XXX	XXX
mercredi	10h à 12h	XXX
jeudi	10h à 12h	XXX
vendredi	XXX	16h à 18h30
samedi	10h à 12h	XXX

Permanence du Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h ou sur RDV le mercredi et le samedi de 8h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h ou sur RDV le mercredi et le samedi de 8h à 13h

ATTENTION

A partir du 25 janvier 2016 les ordures ménagères (bac marron) seront collectées uniquement le lundi matin.

La collecte des bacs bleus reste inchangée, soit le mardi matin.

Etat civil

Naissance:

Yasmine BOUZI née le 12/10/2015 Tiago GOMES né le 23 /11/ 2015 Noélia Poldina RAMOS née le 07/12/2015

Mariage:

Christelle Victoria MENARD et Philippe Marie Zulma Gabriel Ghislain TALPE mariés le 21 novembre 2015

Décès:

Aliette Cécile Noëlie BLONDELOT décédée le 15/10/2015 Agnès Jeanne Suzanne ZORNINGER décédée le 01/11/2015 Didier Michel ANDRY décédé le 03/11/2015 Jean-Pierre Victor Gabriel CHEDOR décédé le 23/12/2015

Informations utiles

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, à l'école de 14h30 à 15h45 et Place de la Palée de 16h à 18h Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif : 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89.

Il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etudes surveillées

Matin : 7h00 à 8h30 : forfait 2,5 € // de 16h à 16h30 : 1€ // de 16h à 18h00 : forfait 3 €

Soir de 18h00 à 19h00 : forfait 1,80€ - (tel : 01 60 44 04 51)

Etude surveillée de 16h à 16h30 : 0,50€ et de 16h00 à 18h00 : forfait 3,5 €

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Centre de loisirs : ouvert le mercredi deux créneaux horaires :

de 11h30 à 14h30 avec repas : 6 € de 11h30 à 19h00 avec repas : 12,30 €

de 11h30 à 19h00 sans repas : 9 €

En période de vacances : journée complète 18,80 € ; forfait semaine 65 € Accueil centre de loisirs pendant les vacances d'hiver : du 22 au 26 février

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler au 3939 ou sur internet : www.service-public.fr

Carte nationale d'identité

S'adresser en mairie

Passeport biométrique

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35

Les demandes de passeport ne sont plus traitées en Mairie de Germigny-L'Evêque.

Carte imagine R

La municipalité subventionne l'achat de ce forfait annuel à hauteur de 45 €, zone 4 et 5 uniquement.

Services bus

Les horaires des cars sont à votre disposition en mairie

en un clic: http://germignyleveque.fr/urbanisme-cadre-de-vie/transports-en-commun/

Pour rejoindre l'aéroport Charles de Gaulle, un service de car STIF prend les voyageurs devant la gare de Llzy sur Ourcq (horaire sur www.transport-idf.com)

SACPA

Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie.

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : 1 chapiteau : 230€, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie) - Petites chapiteaux (3mx6m) : 95€ pour l'un et 180€ pour les deux - location de table et de chaises possible, s'adresser en Mairie.

Location de la Salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€ , le Week-end 500€ (caution de 1500€) Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le Week-end 1000€ (caution 1500€)

Travaux

La salle des Mariages

La salle des mariages était dans un état piteux - lézardes au plafond, peintures écaillées, tissu mural effiloché et jauni par le temps ; le réseau électrique vétuste était à refaire pour une mise aux normes et l'esthétique de la salle devait être remise au goût du jour.

Le conseil municipal a voulu mettre en œuvre sa réhabilitation très rapidement de façon à offrir aux germinoises et aux germinois, une salle des mariages digne des évênements qui s'y déroulent.

Les élèves de la formation « peintre applicateur de revêtements », du lycée du Gué à Tresmes, ont été sollicités pour réaliser le chantier. Encadrés par leurs professeurs Virginie Loyaux et Christophe Pontieux, ils ont effectué les travaux des murs, du plafond, la reprise des peintures des corniches et autres décors en staff. La cheminée a été nettoyée et sous une couche d'enduit imitation vieille brique, il a été découvert un joli marbre noir de style année 30.

Ce fut une belle expérience pour ces jeunes qui ont pu durant un trimestre, chaque mardi, mettre en œuvre leur apprentissage dans un chantier grandeur nature. Nous les félicitons et les remercions pour leur travail et leur implication.







Renforcement du réseau électrique

La consommation électrique du vieux village n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Afin d'apporter plus de confort aux germinois, ERDF doit effectuer un renforcement du réseau en réalisant des travaux

Les rues concernées par ces travaux sont: le haut de la rue Saint Fiacre, le chemin de Saint Jean, une partie de la ruelle aux Loups.

Les travaux, engagés jeudi 28 janvier, consistent à un enfouissement de cables électriques avec un raccordementau réseau aérien déjà existant.

Les travaux devraient durer jusque fin février.



Inscription école maternelle de la Pinède.

Les inscriptions en maternelle se feront tous les jeudis de mars 2016 sur RDV. Lors de ce rendez-vous nous vous prions d'apporter l'inscription dûment remplie en mairie ainsi que le carnet de santé de l'enfant.

Téléphone de l'école de la Pinède: 01 64 33 16 46

Avis de publicité Chasse communale 2016/2017

Le bail de chasse des bois communaux arrivant à échéance, nous publions le présent avis afin de recueillir de nouvelles offres pour la location du territoire de chasse de la commune d'une surface totale de 65 hectares pour la saison 2016/2017.

Le critère d'attribution sera le meilleur prix.

L'offre minimum à présenter sera de TROIS MILLE (3 000) euros.

En dessous, l'appel d'offre sera déclaré infructueux.



La date limite de remise des offres est fixée au 24 février à 12h00, l'ouverture des plis s'effectuera lors d'une séance de conseil municipal.

Pour tout renseignement complémentaire nous vous remercions de vous adresser en mairie au 01 64 33 01 89.

Dissolution du CCAS et création d'une Commission Affaires Sociales et Solidarité (CASS).

La loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république supprime, dans son article 79, l'obligation pour les communes de moins de 1 500 habitants de disposer d'un CCAS.

Désormais, lorsqu'une commune a dissous son CCAS, elle est autorisée à exercer directement les compétences.

Les ressources de notre CCAS provenaient uniquement de la subvention communale annuelle. Le CCAS avait peu d'activité pour des charges de fonctionnement relativement importantes : temps passé par le secrétariat pour la confection du budget, du compte administratif, paiement cotisation URSSAF, consommation papier.

En contrepartie de la dissolution du CCAS, Madame le maire a proposé la création au sein du conseil municipal d'une Commission Affaires Sociales et Solidarité qui exercera les compétences du CCAS. Cette commission sera composée de quatre membres, le maire étant Président de droit.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 02 décembre 2015, a décidé à l'unanimité la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale de Germigny l'Evêque au 31 décembre 2015 et la création de la Commission Affaires Sociales et Solidarité.

Commission Affaires Sociales et Solidarité

Présidée par Madame Le Maire, la CASS est composée de 4 membres du conseil municipal :

Mme Joëlle Dubreuil Mme Céline Mariot Mme Josiane Rispincelle Mme Florence Scipion

Ces membres sont désignés pour la durée du mandat du conseil municipal.

LA CASS assure des missions d'assistance.

Les membres en exercice sont à la disposition des Germinois pour les aider à surmonter les difficultés de toute nature qu'ils peuvent rencontrer (financières, administratives, sociales ...).

Les rencontres se font sur rendez-vous, en prenant contact avec la mairie.

Il est important de préciser que dans le cadre de l'exercice de leur mission, tous les membres sont tenus à une entière confidentialité.



Communiqué de l'Adjudant-chef MANDER BrigadeTerritoriale Autonome de Lizy-sur-Ourcq.



La brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq procède au recensement des anciens ou des membres de familles de l'Institution.

Ainsi, les gendarmes à la retraite, les enfants ou veuves de gendarmes, demeurant sur la commune de Germigny-l'Evêque, sont priés de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie qui se chargera de relayer les informations.

Avis aux germinois

Afin d'optimiser la distribution du courrier et des colis, nous prions chaque foyer de bien vouloir apposer les noms et prénoms des différents habitants sur la boite aux lettres.

En effet, un nombre important de retours est enregistré pour défaut d'indications sur la boite aux lettres et absence du numéro de l'habitation.

Nouveau site internet de la commune

www.germignyleveque.fr

Internet fait partie intégrante de notre vie quotidienne et notre commune se devait de se mettre à jour en offrant aux germinois un site développant des services en ligne, faisant en sorte que notre mairie soit accessible à tout moment.

Ce site a été conçu pour être lisible partout et sur tout support numérique, grâce à une nouvelle interface graphique.

Nous l'avons imaginé clair, facile d'utilisation et élégant.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos remarques pour l'améliorer.

Certaines rubriques sont en cours de construction et seront très prochainement fonctionnelles.



Ça s'est passé

Halloween avec la Récré germinoise.

Rendez-vous était pris depuis l'an passé.

Le 31 octobre dernier fut festif pour les enfants de la commune. Au menu des réjouissances, déguisements monstrueux, maquillages à faire frémir de peur un vampire et des chaudrons de bonbons. Une belle et joyeuse journée avec la Récré

germinoise. Merci à tous





Les Anciennes Mécaniques en Ballade



Les vergers de navarre à Vincy-Manoeuvre, petite commune située à la limite de l'Oise et de la Seine-et-Marne, ont accueilli les AMB le dimanche 27 septembre à l'occasion de leurs Portes Ouvertes.



Dimanche 4 octobre



Comme nous le faisons depuis quelques années, c'est en voisins que nous avions été invités par le Comité des Fêtes de Varreddes, présidé par Nicolas Lantenois, pour rejoindre leur traditionnel marché rural.



Beaucoup de couleurs d'automne pour ce premier dimanche d'octobre ensoleillé où de nombreux visiteurs se sont rendus. A noter que notre président, ainsi que certains membres de notre association, se sont gentiment mis à la disposition des personnes qui le souhaitaient pour faire le tour du village à bord de leurs véhicules, notamment quelques anciens de la maison de retraite qui ont particulièrement apprécié cette balade inopinée.



Samedi 21 novembre

En cette fin d'année, nous avions programmé de nous retrouver pour ceux qui le désiraient autour d'un dernier repas de « fin d'année », sur le thème de l'Automne, dans la salle des fêtes de Germigny-L'évêgue.

Cérémonie du 11 novembre 2015

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Cette cérémonie fut préparée avec soin et le recueillement de tous les participants a témoigné de l'importance que revet cette commémoration dans le coeur des germinois.

Bernard Menil et son harmonie ont accompagné le vibrant discours de Madame le









Soirée Beaujolais du 19 novembre 2015



Cette année la soirée beaujolais nouveau fut festive et de nombreux germinois ont été au rendez-vous.

La municipalité a voulu mettre l'accent sur les produits du terroir de qualité en faisant appel aux services de Eric Perrot, exposant de notre marché campagnard, revendeur de produits de salaisons.

Des belles assiettes de charcuterie attendaient les gourmands sur des tables rondes décorées.

Le cru de 2015 était fort gouleyant!

L'arbre de Noël des enfants de la commune

Samedi 5 décembre s'est déroulé l'Arbre de Noël des enfants de Germigny. Sous le thème de la protection animale, la commune avait invité l'association «les petites mitaines» à présenter ses actions envers des animaux abandonnés ou maltraités.

S'en est suivi un spectacle interactif avec Max le Chat et son maître Franck Lamy, magicien ventriloque. Les enfants ont participé très activement à l'histoire, mêlant unvoyage avec le Père Noël et des tours de magie.



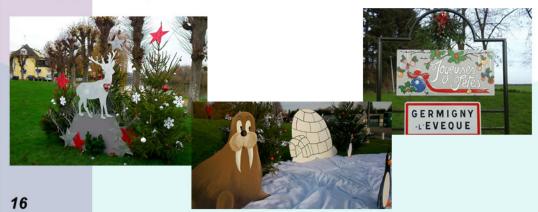






La journée s'est terminée avec l'arrivée du Père Noël et de ses cadeaux. Un buffet avec viennoiseries, bonbons, chocolats et boissons a cloturé cette belle journée.

Germigny embelli pour les fêtes de fin d'année.



Marché de Noël

Le dernier marché campagnard de l'année 2015 s'était installé salle ruelle aux Loups, dimanche 20 décembre 2015.

L'association Le Comité des Fêtes avait organisé son incontournable animation de vente et de dégustation d'huitres et de crevettes. Les germinois ont pu savourer les fameux crustacés et ont partagé un moment très sympathique entre voisins et amis.







Association Le Comité des Fêtes, Réveillon de la Saint Sylvestre





Le Capitaine de soirée, Jacky Rispincelle, a embarqué les germinois pour une croisière haute en couleurs. Le passage entre 2015 et 2016 fut festif, avec au programme: spectacle à travers le Monde, danses et chants, et un délicieux repas.

Repas des Aînés

Dans la bonne humeur, tous les convives ont participé aux animations proposées, avec enthousiasme et une belle énergie. La journée s'est déroulée dans les rires et ce fut un plaisir pour tous de partager ce moment ensemble.





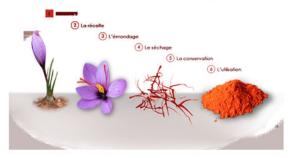
Les produits de notre terroir épisode 7.

Le safran

Safran ou Or rouge, l'exotisme de cette épice conduit notre imaginaire aux portes du Maroc ou en Andalousie. Pourtant on oublie que la France a été pendant plus de cinq cents ans un producteur de safran important, notamment en Gâtinais, en produisant 30 tonnes en 1789 et 10 tonnes en 1869.

La Seine et Marne fut très longtemps productrice de l'Or rouge, à Donnemarie-Dontilly, à Provins, à Boulancourt. Aujourd'hui la production renaît de la volonté de jeunes agriculteurs fiers de leur région et de ses traditions agricoles.









Le safran de Coulombs au marché campagnard de Germigny

Producteurs de safran, M et Mme Bantos relancent la tradition seine et marnaise de la culture du safran à Coulombs. Chaque 3ème dimanche de chaque mois, Place de la Palée, Ils proposent du safran en stigmates ainsi que des produits faits maison au safran de Coulombs : vinaigre, sablés purs beurre, savons.

qelée, savon.

De nombreux bienfaits

Tonique : le safran combat l'asthénie, la fatigue et le surmenage. Il aide à la récupération après le sport. Antidépresseur : grâce au safranal contenu dans ses parties volatiles, le safran agit sur le système nerveux. Il traite les insomnies, car il est légèrement sédatif, tout en étant précieux en cas de dépression légère, de stress, d'anxiété et de fragilité émotionnelle. Emménagogue : le safran est indiqué dans le traitement des douleurs menstruelles. Tonique, digestif et hépatique : cette épice stimule le foie, atténuant notamment les effets de l'alcool. Hypocholestérolémiant : le safran permet de lutter contre l'excès de cholestérol. Il participe à la prévention des accidents cardio-vasculaires.

Analgésique : en massages, le safran apaise les douleurs des gencives et les douleurs ressenties lors des poussées dentaires des bébés.

En cuisine:

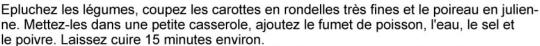
Le safran peut se décliner à l'infini et possède 3 propriétés principales - son pouvoir colorant : il apporte une belle teinte jaune

- son arôme : le safran possède son propre parfum très caractéristique qui s'exprime généralement en fin de bouche.
- Son influence sur la saveur du plat : le safran est un exhausteur de goût, il rehausse le goût des aliments. Il permet d'harmoniser les saveurs d'un plat

Recettes safranées.

Nage de la mer safranée

- 4 noix de Saint-Jacques
- 4 langoustines
- 4 morceaux de lotte
- 8 cuillerées à café de Fumet de Poisson type maggi
- 2 carottes, 1 poireau
- 400 ml d' eau
- 50 ml de vin blanc
- 2 cuillerées à soupe de crème fraîche épaisse
- 2 gr de safran en filament ou 2 doses de safran en poudre
- 1 bouquet de coriandre fraîche
- 1 pincée de sel, 1 pincée de poivre



Ajoutez le poisson, les noix de St Jacques et les langoustines, le vin blanc, le safran et la coriandre.

Laissez cuire pendant quelques minutes jusqu'au premier frémissement. Retirez le poisson et les crustacés du jus de cuisson. Réservez au chaud.

Versez la crème dans le fumet et réduire quelques minutes.

Dans chaque assiette creuse, dressez une darne de lotte, une noix de St Jacques ainsi qu'une langoustine. Versez la sauce et décorez des ciselures de coriandre.

Crème brûlée au miel et au safran

Pour 6 petits plats à oeufs ou 4 moyens 350g de crème fleurette, 4 jaunes d'œufs, 70g de miel neutre, quelques filaments de safran, sucre cassonade pour la finition.



Chauffez une petite partie de la crème et faites infuser les filaments de safran pendant la préparation des autres éléments de la recette. Mélangez dans un cul de poule le miel et les jaunes d'œufs, ajoutez la crème safranée et le reste de la crème froide.

Versez l'appareil dans de petits plats à œufs sans dépasser 1cm d'épaisseur. Faites cuire au bain-marie 30 à 40min à surveiller dans le four préchauffé à 110°. La crème doit rester légèrement tremblotante.

Conservez à T° ambiante.

Au moment de servir, poudrez de sucre et caramélisez au chalumeau.

Responsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

Conception et réalisation : Commission communication

Rédaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm, Valérie Bellard

Zirage : 590 exemplaires



Pour vous informer:

www.germignyleveque.fr

Pour nous suivre, la page facebook :

https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque

Pour nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



Pour lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple http://www.flashcode.fr/